



Note d'information VNM

Nous vous rappelons que pour les catégories VNM suivantes

- Ski GP2 Experts
- Ski GP1
- Run GP3 F1
- Run GP1

qui souhaitent utiliser une coque et/ou un moteur d'un constructeur différent, ainsi que des coques de préparateurs ou aftermarket, ceux-ci sont considérés comme étant des prototypes.

A cet effet, il y a nécessité de créer une demande d'immatriculation particulière comme véhicule prototype avec un document appelé « Division 243 ». Ce document est téléchargeable sur internet.

Il faut envoyer ce document avec un dossier résumant les caractéristiques du VNM et des justificatifs d'identité du pilote demandeur.

Ces documents seront envoyés impérativement à l'attention de Mr Pierre FORGES avec le mail suivant :

pierre.forges@developpement-durable.gouv.fret
en mettant en copie la FFM à l'adresse :
contact@ffmotonautique.com

Le récépissé de cette demande et l'attestation avec l'immatriculation correspondante doit être présentée à chaque contrôle technique d'avant course (jaugeage).

Afin de vous aider dans cette démarche, un tutoriel est disponible sur le site et la page Facebook FFM.

Commission Technique

